

01 déc 2021 -13:52

## La Belgique se dote d'une stratégie de sécurité nationale

Pour la première fois son l'histoire, notre pays va disposer d'une stratégie intégrée en matière de sécurité. Un cadre général a été validé ce mercredi en Conseil National de Sécurité. Il inclut les tendances, définit les intérêts vitaux de la Belgique, prévient les risques et les menaces et envisage les solutions.

*« Notre monde et notre société se trouvent confrontés à des défis fondamentaux. Les menaces auxquelles nous sommes confrontés sont devenues plus en plus complexes, notamment avec l'émergence ces dernières années des cyber-attaques et des fake news. Les conflits aux frontières de l'Europe favorisent le terrorisme et les flux migratoires. La pandémie du Covid-19 a, quant à elle, démontré jusqu'à quel point la résistance de nos structures pouvait être mise à l'épreuve. Disposer d'une vision claire et élaborée sur les menaces ainsi que les risques affectant les intérêts vitaux de la Belgique était crucial. Cette stratégie doit nous préparer au pire, nous aider à anticiper les événements et nous permettre de mieux y répondre, renforçant au final notre capacité nationale de résilience »*, se félicite le Premier ministre Alexander De Croo.

### Sécurité dans le sens large

Au total, six intérêts vitaux ont été définis dépassant les frontières des seules thématiques sécuritaires et incluant notamment les risques et les enjeux liés aux changements climatiques.

1. La sauvegarde des acquis de l'État de démocratique et des valeurs qui y sont partagées
2. La sécurité physique des citoyens et l'intégrité physique de notre pays
3. L'environnement naturel de notre pays
4. La prospérité économique
5. L'ordre international
6. Le fonctionnement efficace de l'Union européenne

Comme la Belgique est l'un des pays les plus ouverts au monde et comme notre vision de la sécurité ne se limite pas à la seule défense des intérêts mais aussi des valeurs universelles, aucune distinction n'a été faite entre la menace interne et la menace externe.

Cette approche intégrée fournit un cadre général dans lequel certains axes de travail sont détaillés ou pourront être développés.

### Aligner nos forces

Disposer d'une stratégie de sécurité nationale découle de l'engagement pris dans l'accord de gouvernement. Un tel exercice est une première à l'échelle de notre pays.

Un an de travail a été nécessaire pour en dessiner les contours, sollicitant massivement le talent et l'expertise de l'administration.

Le monde académique, le secteur privé et société civile y ont également apporté une large contribution en

vue de définir au mieux les tendances fortes en matière de sécurité, les risques et les menaces y afférant et les solutions existantes ou à développer.

### Résilience sur le long terme

La stratégie de sécurité nationale validée ce mercredi par le Conseil National de Sécurité vise à développer une véritable culture de la sécurité, dans laquelle une conscience accrue des risques et des menaces est liée à la sauvegarde de nos intérêts.

Tous les gouvernements et tous les organes siégeant au Conseil National de Sécurité seront chargés de la mettre en œuvre. Sa coordination s'opérera au sein de la Chancellerie du Premier ministre.

Une évaluation régulière de cette mise en œuvre est prévue en vue d'assurer les capacités de résilience de la Belgique en continu.

Il est également prévu que la stratégie de sécurité nationale soit réévaluée, dans son ensemble, à chaque début de législature.

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)